

## UN CHAUFFEUR-RIPEUR (H/F)

### Présentation

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron qui regroupe 15 communes pour environ 23 000 habitants assure la collecte des déchets (ordures ménagères et sélectif) en régie directe.



### Missions qui vous attendent

Dans le cadre de la collecte en régie des déchets, sous la responsabilité du chef d'équipe Régie OM, vous aurez pour missions principales :

- La conduite des engins spécifiques de la collecte,
- La vigilance sur les risques liés à la circulation, à la collecte ou au déchargement
- La collecte des déchets ménagers et assimilés en tenant compte de la nature des déchets,
- La vérification des déchets collectés et signalement des dépôts sauvages,
- La vérification des contenants et des réceptacles.

### Ce poste est fait pour vous si :



- Vous êtes titulaire du Permis B et C avec la FIMO et/ou FCO à jour
- Vous possédez le CACES R490
- Vous possédez idéalement une expérience sur un poste similaire d'un an minimum
- Vous connaissez les fonctions élémentaires relatives à la collecte des déchets
- Vous avez une conduite respectueuse du code de la route et prenez soin du matériel
- Vous aimez le travail en équipe et possédez un bon sens relationnel

## ALORS REJOIGNEZ-NOUS !

### Pour postuler :

Adresser votre candidature faisant obligatoirement mention de vos prétentions salariales au plus tard le **25 août 2023** (lettre de motivation avec CV, copie du dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires) par courrier, à l'attention de M. Le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (10 avenue de la résistance 07350 CRUAS) ou par mail à [recrutement@ardecherhonecoiron.fr](mailto:recrutement@ardecherhonecoiron.fr)

### Et concrètement ?

**Lieu de travail :** [07400 LE TEIL](#)

**Organisation du temps de travail :** 35 heures hebdomadaires en journée continue (04h-11h) du lundi au vendredi y compris les jours fériés

**Contraintes particulières :** Port des équipements de protection individuelle – Activités extérieures par tous les temps – Manutention de charge –

**Rémunération :** rémunération statutaire selon le grade de recrutement de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale + prime mensuelle + prime annuelle sur objectifs et manière de servir (9 mois de présence effective pour y prétendre)

**Nos avantages :** Chèques déjeuners d'une valeur de 07 € pris en charge à 60% par l'employeur – Action Sociale – participation financière employeur à la prévoyance

### Renseignements complémentaires :

Contactez le service Ressources Humaines au 04 75 00 04 11